

BILAN FINANCIER DES SIX DERNIÈRES ANNÉES

AU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Chiffre d'affaire global des RECETTES : 79 487,55 €

55 € Bénéfice : 1364,49 €

Chiffre d'affaire global des DÉPENSES : 78 123,06 €

Si on ajoute les $1349,09 \in \text{disponibles en } 2014 (CCB + CSL + Liv. A)$,

l'Association "LOISIRS & AMITIE" dispose au 1er septembre 2020 de 2713,58 €

A titre indicatif, quelques exemples concernant les dépenses :

⇒ 9 142,91 € en investissements :

dont les plus importants sont :

- \rightarrow 6 942,30 € de mobilier pour la salle (12 tables de 6 + 72 chaises)
- → 817,00 € pour les 3 bancs extérieurs et la poubelle
- → 355,20 € pour le percolateur
- → **345,36** € pour la table à langer
- ⇒ 5461 € pour les apéritifs concerts (248 participations en 6 ans) :

Chaque année, les membres volontaires du conseil municipal représentent la commune dans une quarantaine de villages et l'Association paye la bouteille de champagne.

- ⇒ 3738,50 € pour les spectacles de Noël
- ⇒ 2000,00 € en "subventions manèges" :

Depuis 2016, la commune verse une subvention de 500,00 € par an, aux manèges présents à la fête.

⇒ 1207,80 € pour la vérification du petit chapiteau :

Cette vérification est obligatoire tous les 2 ans, et coûte 402,80 € l'intervention.

- Les autres dépenses, non détaillées ici, mais consultables sur les 6 livrets comptables :
 - Les repas réglés aux traiteurs (13 juillet, fête communale)
 - Les sonos (13 juillet) et l'orchestre (fête)
 - Les boissons nécessaires à toutes les manifestations.
 - Les différentes locations : chauffage et camion frigo.
 - Les jeux du 14 juillet pour les enfants
 - Les friandises de Pâques et de Noël
 - Les dépenses diverses : tartes à la fête, charcuterie et frites pour le barbecue du 14 juillet, nappes, serviettes, chocolats...